

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Justice

ARRÊTÉ du 30 SEP. 2026

**portant désignation des membres du jury de la 1^{ère} session des concours
de recrutement des greffiers des services judiciaires au titre de l'année 2027
(concours externe, concours interne et troisième concours - épreuves écrites en octobre 2026)**

Le garde des Sceaux, ministre de la Justice,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2015-1275 du 13 octobre 2015 modifié portant statut particulier des greffiers des services judiciaires ;

Vu l'arrêté du 29 avril 2016 modifié fixant l'organisation générale, la nature et le programme des épreuves ainsi que la composition du jury des concours de recrutement des greffiers des services judiciaires ;

Vu l'arrêté du 13 avril 2026 autorisant au titre de l'année 2027 l'ouverture d'une première session des concours de recrutement des greffiers des services judiciaires (concours externe, concours interne et troisième concours - épreuves écrites en octobre 2026),

ARRÊTE

Article 1^{er}

Sont désignés membres du jury pour la 1^{ère} session des concours de recrutement des greffiers des services judiciaires au titre de l'année 2027 (concours externe, concours interne et troisième concours) :

- **Madame Nathalie DELPEY-CORBAUX**, présidente du jury, avocate générale à la Cour de cassation,
- **Monsieur Thomas AZEMA**, responsable chargé de la gestion budgétaire auprès du service administratif régional de la cour d'appel de Paris,
- **Madame Marine BALACKI**, directrice des services de greffe judiciaires au parquet du tribunal judiciaire de Paris,
- **Madame Laureenne BROCARIO**, responsable chargée de la gestion des ressources humaines auprès du service administratif régional de la cour d'appel de Toulouse,
- **Madame Aurore CAMPBELL**, directrice des services de greffe judiciaires au tribunal judiciaire de Thionville,
- **Monsieur Frédéric DAVID**, rédacteur de contrôle budgétaire au service du contrôle budgétaire et comptable ministériel du ministère de la Justice,

- **Madame Stéphanie IRLES**, directrice de greffe adjointe du tribunal judiciaire de Montpellier,
- **Madame Juliette JARRY**, directrice des services de greffe judiciaires au tribunal judiciaire de Nanterre,
- **Madame Laetitia LACRAMPE**, directrice des services de greffe judiciaires au tribunal judiciaire de Créteil,
- **Monsieur Thibaut LAGASSE**, directeur des services de greffe judiciaires au tribunal judiciaire de Marseille,
- **Madame Camille LAINÉ-MONTELS**, assistante du contentieux au tribunal administratif de Paris,
- **Madame Laure LEPRETRE**, directrice des services de greffe judiciaires au tribunal judiciaire de Bobigny,
- **Madame Laurence MORICHON**, directrice des services de greffe judiciaires au tribunal judiciaire de Saintes,
- **Monsieur Pierre RICHEFORT**, chef du service des stages de l'Ecole nationale de la magistrature,
- **Madame Léa ROY**, directrice de greffe du tribunal judiciaire de Cahors,
- **Monsieur Maxime THOUVENIN**, directeur des services de greffe judiciaires placé auprès du service administratif régional de la cour d'appel d'Amiens,
- **Monsieur Jérémie WELTZER**, responsable chargé de la gestion des ressources humaines auprès du service administratif régional de la cour d'appel de Metz,
- **Madame Audrey ZAIM**, directrice des services de greffe judiciaires au tribunal judiciaire de Charleville-Mézières,

Article 2

Madame Stéphanie IRLES est désignée pour remplacer la présidente du jury en cas d'empêchement de celle-ci.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **30 SEP. 2026**

Le garde des Sceaux, ministre de la Justice,

Par délégation, le directeur des services judiciaires

Jean SEITHER

